

Image not found or type unknown



## Règlement maximum autorisé en espèces

Par **rachydd**, le **18/01/2009** à **20:30**

Bonjour,  
J'aimerais savoir si le règlement d'un article en partie en espèces et le reste par cheque, est légale ?  
Et si oui quel montant maximum pour la partie en espèces ?  
Merci pour vos réponses !!!!!